



**Association Burundaise pour la
Protection des Droits Humains et des
Personnes Détenues, « A.PRO.D.H »**

**Déclaration de l'APRODH sur l'incendie meurtrier dans la prison de
Gitega.**

***De grâce, ne les laisser pas partir seuls, sans adieux de leurs
familles !!!!!!!***

C'est avec stupéfaction que l'APRODH a appris la mort des dizaines des détenus suite à l'incendie qui s'est déclarée dans la prison de Gitega dans la matinée du 07 Décembre 2021. Une délégation de quatre ministres du gouvernement de Gitega conduite par le premier vice-Président de la République du Burundi, Prosper Bazombanza s'est rendue sur les lieux, après quelques heures de l'incendie, et a déclaré que sur les 1 500 prisonniers, elle déplore 38 morts, dont 12 asphyxiés et 26 morts par brûlures profondes, ainsi que 69 blessés, dont 34 ont été évacués à l'hôpital. A propos de l'origine de cet incendie, le gouvernement du Burundi parle d'un court-circuit.

Selon des témoins sur place, les prisonniers se sont mis à crier en alertant les policiers de garde qu'ils allaient être brûlés vifs mais ces derniers ont refusé d'ouvrir les portes en disant "ce sont les ordres que nous avons reçus". Les abords de la prison étaient barrés par un important déploiement de militaires et policiers.

Après cet incident, des informations qui nous parviennent parlent d'un enterrement en catimini pour cacher des chiffres réels des victimes estimées à des centaines, selon les mêmes sources.

Face à cette situation l'APRODH :

1. Adresse ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes, et leur promet de suivre de près ce dossier jusqu'à ce que justice soit faite,
2. Déplore le secours tardif des autorités en charge de la protection civile, car un premier camion de pompiers est arrivé deux heures après le début de l'incident, avant d'être rejoint par six autres venus de provinces proches,
3. Déplore le manque de respect aux corps des défunts et à leur famille, en procédant à l'inhumation en catimini des victimes, sans que les

familles des disparues soient concertées afin de faire adieux aux leurs et organiser des inhumations dignes,

4. Regrette le caractère surpeuplé des prisons du Burundi, car la prison de Gitega comptait 1539 détenus lors des faits, alors que sa capacité d'accueil n'est que de 400,
5. Signale que le fait que la police a refusé d'ouvrir les portes constitue une infraction de non-assistance à une personne en danger tels que définie par le code pénale Burundais,
6. Constate que le fait de refuser d'ouvrir les portes de la prison en arguant les ordres reçus des chefs hiérarchiques constituent une piste pour investiguer si l'incendie n'était pas prémédité,
7. Rappel aux autorités Burundais ses obligations de protéger les personnes en situation de privation de liberté contenues dans les instruments internationaux que le Burundi a ratifié,
8. Signale que le fait qu'un même incendie s'était produite au même endroit au mois d'Aout 2021, et qu'aucune mesure préventive n'a été prise constitue un manquement grave de la part des gestionnaires de la prison de Gitega,
9. Demande une enquête indépendante et approfondie sur l'origine de l'incendie qui a dévasté la prison de Gitega et établir les responsabilités des uns et des autres,
10. Alerte le Gouvernement du Burundi sur la vétusté et le non entretien de tous les lieux de détention, et d'une incroyable surpopulation carcérale dans presque toutes les prisons du Burundi,
11. Alerte les partenaires clés du Burundi notamment la CICR, la Croix-Rouge, les missions diplomatiques accrédités au Burundi, les ONGs travaillant au/sur le Burundi sur la gravité de ces inhumations à la hâte, qui manquent du respect aux corps des victimes et qui laisseraient des blessures dans la mémoire des familles des victimes.

Fait le 10/12/2021

Pierre -Claver Mbonimpa

Président et Représentant Légal de

L'APRODH

